

# **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION MOBILE « ETP-PILOT »**

## 1. DEFINITIONS

Au sens des Conditions Générales d'Utilisation, les termes et expressions ci-dessous auront la définition suivante :

- (1) **Acteurs de Santé** désigne tout professionnel de santé exerçant au sein d'une Structure et chargé de l'éducation thérapeutique de l'Utilisateur.
- (2) **Appareil** désigne conjointement tout téléphone intelligent (« smartphone ») et toute tablette tactile disposant d'une connexion au réseau Internet via les données d'itinérance ou via Wi-Fi.
- (3) **Application** désigne le logiciel applicatif « ETP-PILOT » développé par le Fournisseur pour un appareil électronique mobile, tel qu'un assistant personnel, un téléphone portable, un smartphone, un baladeur numérique, une tablette tactile, ou encore certains ordinateurs fonctionnant avec des systèmes d'exploitation spécifiques permettant d'accéder au Service et téléchargeable depuis les plateformes légales « App Store » d'Apple et le « Play Store » de Google.
- (4) **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)** désigne les présentes conditions générales d'utilisation du Service.
- (5) **Compte Utilisateur** désigne l'espace personnel dédié à l'Utilisateur sur l'Application, auquel il peut accéder en s'inscrivant sur invitation d'un Acteur de Santé (pour la première fois) et en se connectant (les fois suivantes) sur l'Application. Il permet à l'Utilisateur d'accéder aux Services. Un Utilisateur ne peut posséder qu'un seul Compte Utilisateur.
- (6) **Données Personnelles** désigne toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
- (7) **Droit(s) de Propriété Intellectuelle** désigne tous droits associés aux œuvres de l'esprit y compris les droits patrimoniaux et moraux d'auteur, tous droits de propriété relatifs aux brevets, marques, dessins et modèles, logiciels, bases de données, noms de domaines, ainsi que tout autre droit de propriété intellectuelle, dans le monde entier, d'ores et déjà ou ultérieurement déposés ou enregistrés.
- (8) **Fournisseur** désigne la société PHARMAGEST INTERACTIVE au capital de 3 034 825,00 €, immatriculée au RCS de Nancy sous le numéro 403 561 137 et dont le siège social est situé Technopôle de Nancy Brabois – 5 allée de Saint-Cloud – 54600 VILLERS-LES-NANCY, en sa qualité d'exploitant et d'hébergeur du Service.
- (9) **Identifiant** désigne l'identifiant personnel associé à un Compte Utilisateur ainsi que tout code confidentiel ou mot de passe délivré à l'Utilisateur par le Fournisseur puis modifié par l'Utilisateur et permettant à l'Utilisateur de s'identifier sur l'Application afin d'accéder aux Services.
- (10) **Parties** désigne individuellement le Fournisseur ou l'Utilisateur ou la Structure et collectivement le Fournisseur, l'Utilisateur et la Structure.
- (11) **Règlement Applicable à la Protection des Données** désigne le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « RGPD ») et la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée (ci-après « Loi Informatique et Libertés »).
- (12) **Services** désigne ensemble des Services proposés par le Fournisseur à l'Utilisateur via l'Application tels que décrits dans l'article « Description des Services » des CGU et permettant à l'Utilisateur de suivre un programme d'éducation thérapeutique personnalisé (tel que défini par le Code de la santé publique), à distance.
- (13) **Structure** désigne la structure personne morale de droit public ou privé ayant souscrit un contrat de prestation de service avec le Fournisseur permettant à l'Utilisateur d'accéder aux Services via l'Application et d'utiliser les Services.
- (14) **Utilisateur** désigne toute personne physique patient d'une Structure ou d'un Acteur de Santé qui accède et utilise le Service via l'Application.

## 2. MENTIONS LEGALES

### 2.1 EDITEUR DES SERVICES

Les Services sont édités par le Fournisseur tel que défini à l'article « Définitions » des CGU.

### 2.2 HÉBERGEMENT

Dans le respect de l'article L. 1111-8 du Code de la santé publique, les Services et les Données Personnelles sont hébergés sur des serveurs dédiés mis à disposition par le Fournisseur en sa qualité d'hébergeur certifié données de santé. Le Fournisseur est astreint au secret professionnel dans les conditions et sous les peines prévues à l'article 226-13 du code pénal.

## 3. CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

3.1 Les CGU définissent les droits et obligations des Parties dans le cadre de l'accès à l'Application et à l'utilisation des Services.

3.2 En conséquence, l'Utilisateur accepte, sans réserve, les présentes CGU dans leur intégralité avant tout accès à l'Application et toute utilisation du Service. Le simple accès à l'Application et l'utilisation des Services emporte automatiquement acceptation des CGU par l'Utilisateur.

3.3 Dans l'hypothèse où l'une des stipulations des CGU serait déclarée nulle ou inapplicable par l'effet d'une loi, d'un règlement ou d'une décision émanant d'une juridiction compétente, seule cette stipulation sera écartée tandis que les autres stipulations conserveront leur validité et leur force, sauf à imaginer que les CGU soient dénaturées ou que cela entraîne un déséquilibre significatif des obligations à la charge des Parties.

## 4. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

4.1 Le Fournisseur, en son propre nom mais également au nom et pour le compte de la Structure, se réserve le droit, à tout moment et de manière unilatérale, de compléter ou de modifier les CGU de la façon qu'il juge nécessaire, ou de mettre fin aux Services.

4.2 L'Utilisateur sera informé de la mise à jour des CGU via une notification sur l'Application et/ou par l'envoi d'un e-mail à l'adresse communiquée par l'Utilisateur sur son Compte Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer de la validité de cette adresse e-mail.

4.3 Il incombe à l'Utilisateur de lire attentivement les CGU lors de leur mise à jour et de prendre pleinement connaissance des modifications engendrées par cette dernière.

4.4 Le fait que l'Utilisateur continue à utiliser les Services de l'Application après la mise à jour des CGU vaut acceptation sans réserve de sa part des modifications apportées aux CGU.

4.5 En cas de désaccord avec les modifications des CGU, l'Utilisateur a la faculté de mettre fin aux Services et de supprimer son Compte Utilisateur tel que décrit dans les CGU.

4.6 Toute nouvelle version des CGU sera immédiatement applicable aux Utilisateurs.

## 5. DESCRIPTION DES SERVICES

5.1 L'Application permet à l'Utilisateur, après envoi d'une invitation email par un Acteur de Santé, de gérer son programme d'éducation thérapeutique au travers de différents Services.

5.2 Pour ce faire, l'Application propose plusieurs Services à l'Utilisateur :

- (1) **Suivi** : permet à l'Utilisateur de consulter et suivre l'avancement des séances de son parcours dans le cadre de son programme d'éducation thérapeutique au travers des rendez-vous renseignés sur l'Application par les Acteurs de Santé ;
- (2) **Questionnaires** : permet à l'Utilisateur de répondre à des questionnaires mis à la disposition de l'Utilisateur par les Acteurs de Santé dans le cadre du programme d'éducation thérapeutique de l'Utilisateur afin de s'assurer du niveau de connaissance de l'Utilisateur ou de son état de santé ;
- (3) **Informations** : permet à l'Utilisateur d'accéder à des contenus éducatifs personnalisés (documents ou ressources numériques) abordant diverses thématiques liées à son programme d'éducation thérapeutique ;
- (4) **Participation à des séances à distance** : permet à l'Utilisateur d'assister à des séances de son programme d'éducation thérapeutique en distanciel.

## 6. ACCÈS AUX SERVICES VIA L'APPLICATION

### 6.1 SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Les équipements (notamment ordinateur, téléphone, logiciels, moyens de communication électronique) permettant l'utilisation des Services via l'Application sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, de même que les frais de communications électroniques (notamment coûts téléphoniques, coûts d'accès à internet) résultant de son utilisation. Il appartient à l'Utilisateur de s'informer du prix d'utilisation desdits équipements ou services auprès des opérateurs concernés. L'Utilisateur est seul redevable de leurs prix.

### 6.2 MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE CRÉATION DU COMPTE UTILISATEUR

#### (1) MODALITÉS DE TÉLÉCHARGEMENT DE L'APPLICATION

L'Application est disponible sur les plateformes de téléchargement légal d'Apple et de Google. Elle est téléchargeable gratuitement sur l'« App Store » d'Apple et le « Play Store » de Google, sur des Appareils utilisant le système d'exploitation d'Apple (version iOS 10 ou supérieure) ou de Google (version Android 5 ou supérieure).

Le téléchargement de l'Application nécessite la configuration minimale suivante : Espace disponible sur l'Appareil : 45 Mo | Mémoire vive (RAM) : 100 Mo

#### (2) MODALITÉS D'INSCRIPTION – COMPTE UTILISATEUR

Les Services de l'Application ne sont accessibles qu'à compter de l'inscription et de la création d'un Compte Utilisateur par l'Utilisateur après invitation par un Acteur de Santé.

#### (a) INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

L'inscription et l'accès sur l'Application sont exclusivement réservés à des Utilisateurs ayant atteint l'âge de la majorité légale.

L'Utilisateur peut, en sa qualité de représentant légal d'une personne juridiquement incapable ou déclarée comme telle par une autorité judiciaire (mineur, incapable majeur sous tutelle) souscrire aux CGU des lors qu'il démontre y être autorisé par la personne qu'il représente ou par les autorités judiciaires. Toutefois, l'Utilisateur reste entièrement responsable des informations communiquées sur ces personnes et s'interdit d'utiliser toute fausse identité, identité fantaisiste ou appartenant à un tiers, sans avoir eu au préalable leur consentement écrit à moins qu'il ne dispose, pour ce dernier cas seulement, d'un lien juridique avec ces personnes (titulaires de l'autorité parentale, curateur ou tuteur).

Aux fins d'inscription et de création d'un Compte Utilisateur, l'Acteur de Santé vérifie préalablement les informations d'identité de l'Utilisateur et récupère le numéro de téléphone portable et l'adresse email de l'Utilisateur afin de lui faire parvenir l'email d'invitation pour l'utilisation des Services via l'Application. Lors de sa première connexion à partir des éléments contenus dans l'email d'invitation reçu d'un Acteur de Santé, l'Utilisateur choisit un mot de passe conformément aux règles définies sur l'Application et renseigne le code d'activation des Services qui lui est fourni par le système lors du processus d'enrôlement de l'Utilisateur.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur fournirait des informations, inexactes, périmées ou incomplètes, l'Acteur de Santé se réserve le droit de suspendre ou de résilier, dans les conditions visées aux CGU, l'accès à tout ou partie des Services.

Un Utilisateur ne peut posséder qu'un seul Compte Utilisateur. À défaut, l'Acteur de Santé pourra résilier de lui-même ou demander au Fournisseur de résilier les Comptes Utilisateur ultérieurs, dans les conditions décrites dans les CGU.

#### (b) IDENTIFIANTS DE CONNEXION

Les Identifiants de connexion permettent à l'Utilisateur de s'identifier et de se connecter à son Compte Utilisateur sur tous les Appareils. Le mot de passe créé par l'Utilisateur lui est personnel et confidentiel. Il peut être modifié, à tout moment, via le Compte Utilisateur, par l'Utilisateur.

L'Utilisateur est entièrement responsable de l'utilisation des Identifiants de connexion le concernant. Sauf preuve contraire, toute connexion aux Appareils ou transmission de données effectuées à partir des Identifiants de connexion de l'Utilisateur sera réputée avoir été effectuée par ce dernier.

L'Utilisateur s'engage à conserver ses Identifiants de connexion secrets et s'interdit de les divulguer sous quelque forme que ce soit à des tiers.

A cet égard, l'Utilisateur a la possibilité de s'assurer qu'à l'issue de chaque session, il peut se déconnecter explicitement.

En cas de perte, de vol ou de divulgation accidentelle de ses Identifiants de connexion, l'Utilisateur doit en informer, sans délai, le Fournisseur, en cliquant sur le lien dédié accessible « mot de passe oublié ». L'Utilisateur sera invité à indiquer un nouveau mot de passe.

Toute perte, vol, détournement ou utilisation non autorisée des Identifiants de connexion et leurs conséquences relèvent de la responsabilité de l'Utilisateur.

## 7. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DU FOURNISSEUR

### 7.1 MOYENS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ

- (1) Le Fournisseur est soumis à une obligation de moyens. En conséquence, il s'engage à faire ses meilleurs efforts pour sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation de l'Application conformément aux règles d'usages de l'Internet.
- (2) L'Application est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sauf en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil tel qu'interprété par les juridictions françaises ou de survenance d'un événement hors du contrôle du Fournisseur et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de l'Application et provoquant des interruptions de son accès.
- (3) En outre, le Fournisseur s'oblige à fournir l'infrastructure et les moyens techniques requis pour la fourniture d'un service de qualité aux Utilisateurs équipés d'un Appareil répondant aux exigences décrites à l'article « Accès aux Services » des CGU.
- (4) Le Fournisseur ne saurait être tenu responsable de tout défaut de fonctionnement de l'Appareil de l'Utilisateur ou de problème de compatibilité entre l'Application et l'Appareil.
- (5) Le Fournisseur n'est pas responsable des pannes, interruptions ou du mauvais fonctionnement des services du fournisseur d'accès à internet de l'Utilisateur, de même que de toute cause extérieure au Fournisseur qui pourrait interrompre ou endommager l'accès aux Services de l'Application.
- (6) L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet, et en particulier reconnaître que :
- (a) son utilisation de l'Application se fait à ses risques et périls et sous son entière responsabilité ; l'Application et les Services qui lui sont proposés sont accessibles « en l'état » et en fonction de leur disponibilité ;

- (b) tout matériel téléchargé par l'Utilisateur ou obtenu de toute autre manière lors de l'utilisation de l'Application l'est à ses risques et périls ; l'Utilisateur est seul responsable pour tout dommage subi par son Appareil ou toute perte de données consécutifs au téléchargement de ce matériel ou à la consultation de l'Application ;
- (c) il lui appartient donc de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des éventuels virus circulant à travers l'Application ;
- (d) aucun conseil et aucune information, qu'ils soient oraux ou écrits, obtenus par l'Utilisateur ou lors de l'utilisation de l'Application ne sont susceptibles de créer des garanties non expressément prévues par les CGU ; l'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des contenus présents sur l'Application et, en conséquence, le Fournisseur ne saurait être tenu responsable de dommages directs et/ou indirects découlant de l'utilisation de ces contenus ;
- (e) il lui appartient de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son Appareil lui permettent l'accessibilité de l'Application et l'utilisation des Services ;
- (f) qu'il dispose d'une adresse de messagerie sécurisée ;
- (g) la vitesse de transmission des informations ne dépend pas des Services offerts par le Fournisseur, mais des caractéristiques inhérentes aux réseaux de communications électroniques et des caractéristiques techniques de son mode de connexion (Wifi, Edge, 3G, 4G etc.) et de son accès internet.
- (7) Enfin, le Fournisseur et les Acteurs de Santé attirent également l'attention de l'Utilisateur sur tout risque exceptionnel de réception de messages indésirables ou de messages émanant prétendument du Fournisseur ou des Acteurs de Santé. L'Utilisateur doit être attentif et vigilant afin de ne pas être victime d'escroquerie et en avertit le Fournisseur ou les Acteurs de Santé le cas échéant.

## 7.2 EXCLUSION DE RESPONSABILITÉS

- (1) Le Fournisseur ne peut être tenu pour responsable à l'égard de quiconque des informations déclarées et affichées par la Structure ou toute autre information à destination de l'Utilisateur qui ne lui permettrait pas de jouir des Services proposés via l'Application. La mise en œuvre des Services ainsi que les informations déclarées par la Structure relèvent de l'entière responsabilité de cette dernière.
- (2) Le Fournisseur ne peut non plus être tenu responsable à l'égard de l'Utilisateur de la non-exécution ou de la mauvaise exécution de la prise en charge proposée par la Structure et ne peut être redevable des frais éventuels engagés par l'Utilisateur dans ce cadre.

## 7.3 COMPORTEMENTS ILLÉGAUX

Hormis la responsabilité encourue au titre de sa qualité d'hébergeur au sens de l'article 6.1-7° de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, le Fournisseur ne saurait être tenu responsable, à quelque titre que ce soit, d'actions illégales passibles de sanctions civiles et/ou pénales, commises par ses Utilisateurs et/ou les Acteurs de Santé référencés, parmi lesquelles et de manière non exhaustive :

- (a) Tous types d'escroquerie ;
- (b) Tous types d'exercice illégal d'une profession réglementée ;
- (c) Toute usurpation d'identité d'un tiers ;
- (d) Toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers ;
- (e) Toute atteinte aux droits de la personnalité d'un tiers, tels que le droit à l'image et le droit au respect de la vie privée.

## 8. CODE DE CONDUITE DE L'UTILISATEUR

### 8.1 LOYALTE, BONNE FOI ET HONNETETE

- (1) Durant l'utilisation des Services de l'Application, et de manière générale, l'Utilisateur s'engage à tenir régulièrement à jour les informations communiquées en accédant à son Compte Utilisateur depuis l'Application.
- (2) L'Acteur de Santé est chargé de vérifier les informations personnelles des Utilisateurs auxquels ils proposent les Services et l'accès à l'Application dans le strict respect des règles d'identitovigilance applicable. À tout moment, en cas de doute, de présence d'éléments suspects ou sur dénonciation d'un tiers laissant présumer une usurpation d'identité, ou la mention d'informations fictives ou erronées ou toute autre atteinte à la réglementation en vigueur, l'Acteur de Santé pourra procéder à une enquête dans les plus brefs délais et pourra rectifier, le cas échéant, les informations communiquées sans dénaturer le profil de l'Utilisateur.
- (3) Pendant toute la durée de l'enquête, l'Acteur de Santé se réserve le droit de suspendre le Compte Utilisateur de l'Utilisateur suspect et son accès à l'Application et d'effectuer les vérifications nécessaires, en particulier en lui demandant tout document officiel lui permettant de s'assurer de la véracité des renseignements fournis par l'Utilisateur.
- (4) L'Utilisateur sera informé de la suspension de son Compte Utilisateur via l'Application et/ou par e-mail envoyé à l'adresse qu'il a communiquée, conformément aux CGU.
- (5) Dans le cas où l'Utilisateur ne serait pas en mesure de communiquer ledit justificatif, ou en cas de violation avérée des CGU, l'Acteur de Santé pourra résilier le Compte Utilisateur de l'Utilisateur mis en cause conformément aux conditions décrites aux CGU.
- (6) En outre, pendant toute la durée de l'utilisation des Services de l'Application, l'Utilisateur s'engage à :
  - (a) Être honnête et sincère dans ses déclarations ;
  - (b) Ne mettre en ligne sur l'Application que des informations pertinentes en lien avec l'état de santé de l'Utilisateur, à l'exclusion de toutes photos et/ou documents faisant apparaître des tiers ou des éléments n'ayant aucun lien avec la personne de l'Utilisateur ;
  - (c) Ne mettre en ligne aucune information confidentielle sur autrui telle que des données financières ;
  - (d) Ne pas enfreindre les réglementations applicables relatives à la propriété intellectuelle et aux droits de la personnalité ;
  - (e) Ne pas troubler l'ordre public ;
  - (f) Respecter les lois et règlements en vigueur ;
  - (g) Ne porter atteinte, d'aucune manière que ce soit, au déroulement normal des Services ainsi qu'aux infrastructures de l'Application ;
  - (h) Ne pas utiliser l'Application, en tant qu'Utilisateur, pour organiser des services professionnels ;
  - (7) L'Utilisateur s'interdit en outre d'effectuer toute copie et/ou diffusion, et/ou transfert de données techniques qu'il intercepterait sur le réseau en lien avec l'Application.

### 8.2 UTILISATION PERSONNELLE PAR L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à utiliser l'Application uniquement à des fins personnelles. Les Services ne doivent être exploités ni à des fins commerciales, ni professionnelles, ni promotionnelles, ni électorales, ni de recrutement.

### 8.3 RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

- (1) L'Utilisateur est seul responsable de ses actions et des données qu'il publie via l'Application.
- (2) Si la responsabilité du Fournisseur venait à être recherchée dans le cadre du non-respect par l'Utilisateur de ses obligations, quelles que soient leur nature, l'Utilisateur garantit le Fournisseur contre toute condamnation prononcée à son encontre, trouvant son origine dans la transgression de la réglementation applicable ou des CGU par l'Utilisateur.

### 8.4 TENUE DU COMPTE UTILISATEUR

L'Utilisateur doit consulter régulièrement sa messagerie et ses notifications par lesquelles le Fournisseur le tiendra informé, entre autres, des informations relatives à ses Services et des modifications et mises à jour éventuellement apportées. Ces informations pourront également être envoyées par e-mail transmis à l'adresse que l'Utilisateur a communiquée.

## 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

### 9.1 PROTECTION AU TITRE DU DROIT D'AUTEUR

- (1) ÉLÉMENTS APPARTENANT AU FOURNISSEUR ET SES PARTENAIRES

- (a) Le Fournisseur et ses partenaires sont propriétaires exclusifs, de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur la structure et les contenus de l'Application dans le monde entier, exception faite des contenus des Utilisateurs. Les CGU n'entraînent le transfert d'aucun Droit de Propriété Intellectuelle au profit de l'Utilisateur sur la structure et/ou sur les contenus de l'Application dont le Fournisseur et ses éventuels partenaires sont les propriétaires exclusifs.
- (b) Toute représentation et/ou reproduction et/ou diffusion et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et Services proposés par l'Application tels que les logiciels, les animations, icônes, les textes, les photos, les vidéos, le graphisme et plus largement la structure générale, par quelque procédé que ce soit, sous quelque forme que ce soit, sur quelque support que ce soit et par quelque média que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation préalable expresse et écrite du Fournisseur et ses partenaires et est passible de poursuites judiciaires civiles et pénales.

## (2) CONTENUS PUBLIES PAR LES UTILISATEURS

L'Utilisateur demeure propriétaire des contenus (informations personnelles, données de santé, documents, photos, messages, etc) qu'il importe, publie et/ou crée sur l'Application et des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés.

## 9.2 LICENCE D'UTILISATION

- (1) Pendant toute la durée de l'utilisation des Services de l'Application, le Fournisseur concède à titre non-exclusif, le droit d'utilisation des droits de propriété intellectuelle mentionnés plus haut (à l'exception de ceux attachés aux icônes de l'Application) aux Utilisateurs aux seules fins de l'accès aux Services et l'utilisation de l'Application et dans le strict cadre d'un usage privé, personnel, non collectif et non commercial et ce, pour le monde entier.
- (2) Toutefois, l'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser lesdits droits de manière à porter atteinte aux droits du Fournisseur et à ceux de ses éventuels partenaires, et à ce que cette utilisation ne constitue ni un acte de contrefaçon, un acte de concurrence déloyale ou un acte parasitaire.
- (3) Tout autre usage que celui prévu aux CGU est soumis à autorisation écrite et préalable du Fournisseur et ses éventuels partenaires.

## 10. SITE TIERS

Pour le cas où les Services contiendraient des liens hypertextes renvoyant vers des sites internet édités par des tiers (ci-après les « **Sites Tiers** ») sur lesquels le Fournisseur n'exerce aucune sorte de contrôle, le Fournisseur n'assume aucune responsabilité quant au contenu des Sites Tiers ou au contenu vers lequel les Sites Tiers peuvent renvoyer. La présence de liens hypertextes vers des Sites Tiers ne saurait signifier que le Fournisseur approuve de quelque façon que ce soit les contenus des Sites Tiers. Le Fournisseur n'est responsable d'aucune modification ou mise à jour concernant les Sites Tiers. Le Fournisseur n'est pas responsable de la transmission d'informations à partir des Sites Tiers, ni du mauvais fonctionnement de ceux-ci.

## 11. FIN DU CONTRAT ENTRE LES PARTIES

### 11.1 DÉINSTALLATION DE L'APPLICATION PAR L'UTILISATEUR

- (1) L'Utilisateur peut désinstaller l'Application de son Appareil à tout moment sans préavis.
- (2) Par conséquent, l'Utilisateur ne pourra plus avoir accès à l'Application à moins de la télécharger à nouveau.

### 11.2 FIN DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES PAR L'ACTEUR DE SANTE

- (1) L'Acteur de Santé peut décider de mettre fin aux Services vis-à-vis de l'Utilisateur à tout moment et pour quelque raison que ce soit (fin du programme d'éducation thérapeutique de l'Utilisateur, arrêt de l'utilisation des Services par l'Acteur de Santé, fin de mise à disposition de l'Application à l'Acteur de Santé par le Fournisseur, etc.).
- (2) Dans une telle hypothèse, le Compte-Utilisateur de l'Utilisateur ne sera plus accessible à l'Utilisateur. Seul l'Acteur de Santé pourra continuer à avoir accès aux données contenues dans le Compte-Utilisateur de l'Utilisateur.
- (3) Pour autant, les données contenues dans le compte utilisateur pourront être conservées par l'Acteur de Santé conformément aux obligations légales et réglementaires qui sont les siennes en matière de conservation et d'archivage des Données Personnelles de santé de l'Utilisateur. Les précédentes stipulations ne peuvent ni contreviener aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière de conservation et d'archivage des Données Personnelles de santé de l'Utilisateur par l'Acteur de Santé ni restreindre les droits des Utilisateurs sur leurs Données Personnelles.

### 11.3 SUPPRESSION DU COMPTE UTILISATEUR PAR L'UTILISATEUR

- (1) L'Utilisateur peut décider de supprimer définitivement son Compte Utilisateur à tout moment et sans préavis, au moyen de l'une des alternatives suivantes :
  - (a) En faisant la demande orale directement auprès à l'Acteur de Santé qui lui a initialement ouvert son Compte Utilisateur ;
  - (b) En envoyant un e-mail ou un courrier à l'Acteur de Santé qui lui a initialement ouvert son Compte Utilisateur.
- (2) Par conséquent le profil de l'Utilisateur sera définitivement supprimé et l'Utilisateur ne pourra plus accéder à son Compte-Utilisateur. Pour autant, les données contenues dans le compte utilisateur pourront être conservées par l'Acteur de Santé conformément aux obligations légales et réglementaires qui sont les siennes en matière de conservation et d'archivage des Données Personnelles de santé de l'Utilisateur. Les précédentes stipulations ne peuvent ni contreviener aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière de conservation et d'archivage des Données Personnelles de santé de l'Utilisateur par l'Acteur de Santé ni restreindre les droits des Utilisateurs sur leurs Données Personnelles.

### 11.4 SUSPENSION / RESILIATION DU COMPTE UTILISATEUR PAR LE FOURNISSEUR OU UN ACTEUR DE SANTÉ EN CAS DE MANQUEMENT DE L'UTILISATEUR AUX CGU

- (1) En cas de manquement d'un Utilisateur aux CGU, son Compte Utilisateur peut à tout moment être suspendu à titre conservatoire puis résilié de plein droit par le Fournisseur ou un Acteur de Santé.
- (2) L'Utilisateur dont le Compte Utilisateur est suspendu sera informé par le Fournisseur l'Acteur de Santé de cette décision. L'Utilisateur est invité à prendre contact avec le service client du Fournisseur ou l'Acteur de Santé afin d'obtenir de plus amples informations sur les motifs de la suspension de son Compte Utilisateur, faire valoir ses observations éventuelles et/ou apporter la preuve que le manquement a été réparé.
- (3) Si dans les trente (30) jours de la notification de suspension du Compte Utilisateur, l'Utilisateur n'a pas contacté le service client du Fournisseur ou l'Acteur de Santé ou si les éléments fournis par l'Utilisateur au service client du Fournisseur ou à l'Acteur de Santé n'ont pas permis de réparer le manquement, le Fournisseur ou l'Acteur de Santé pourra notifier à l'Utilisateur la résiliation de son Compte Utilisateur.

## 12. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

### 12.1 RESPECT DE LA REGLEMENTATION APPLICABLE A LA PROTECTION DES DONNEES

- (1) Le Fournisseur s'engage à respecter à tout moment la Réglementation Applicable à la Protection des Données.
- (2) Le Fournisseur a développé l'Application et les Services de manière à assurer une protection adéquate des Données Personnelles traitées par les Services et s'engage à maintenir un niveau de sécurité approprié des Services pendant toute la durée des CGU. A ce titre, le Fournisseur met en œuvre des mesures de sécurité conformes aux exigences de la Réglementation Applicable à la Protection des Données et visant à (i) protéger les données, en particulier les Données Personnelles, ainsi que les Données Personnelles des Utilisateurs contre leur destruction, perte, altération, divulgation à des tiers non autorisés, (ii) assurer le rétablissement de la disponibilité des données et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique.

### 12.2 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE L'UTILISATEUR

Dans le cadre de l'utilisation des Services, la Structure ou l'Acteur de Santé est responsable du traitement des Données Personnelles de l'Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur de se rapprocher de la Structure concernée ou de l'Acteur de Santé concerné pour toute question ou problématique relative à la gestion de ses Données Personnelles dans le cadre de l'utilisation des Services.

### 13. **FORCE MAJEURE**

Le Fournisseur ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli au CGU, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris notamment le fait du Prince, l'attaque de pirates informatiques, l'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; et l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques.

### 14. **CONVENTION DE PREUVE**

14.1 Les Parties reconnaissent que la preuve des tâches, échanges et notifications qui ont lieu entre elles pour les besoins de l'exécution des CGU résultent du système d'information du Fournisseur et/ou de ses sous-traitants et du Service. A cet effet, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les registres informatisés conservés au sein des serveurs du Fournisseur et/ou de ses sous-traitants, ou au sein de leur système d'information respectif, dans des conditions raisonnables de sécurité et d'intégrité, soient considérés, de manière irrefragable, comme la preuve des tâches, échanges et notifications qui ont lieu pour les besoins de l'exécution des CGU.

14.2 En conséquence de quoi, sauf erreur manifeste et prouvée du Fournisseur et/ou de ses sous-traitants, l'Utilisateur ne pourra pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments sous format ou support électronique précités, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés pour constituer une preuve.

14.3 Ainsi, les éléments considérés constituent des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par le Fournisseur dans toute procédure contentieuse ou autre, seront recevables, valables et opposables de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

### 15. **TITRE**

En cas de difficultés d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

### 16. **CESSION ET TRANSMISSION DES CGU**

L'utilisation des Services est personnelle à l'Utilisateur et par voie de conséquence incessible. En conséquence, l'Utilisateur s'interdit de céder ou de transférer, de quelque manière que ce soit les droits et obligations résultant des CGU, sans l'accord exprès, préalable et écrit du Fournisseur. L'Utilisateur déclare expressément accepter que le Fournisseur puisse à tout moment et sans autorisation préalable de l'Utilisateur, céder tout ou partie des droits et obligations issues des CGU à une société tierce.

### 17. **RENONCIATION**

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas se prévaloir d'une ou plusieurs stipulations des CGU ne pourra en aucun cas impliquer la renonciation par cette Partie à s'en prévaloir ultérieurement.

### 18. **INTEGRALITE**

Les CGU expriment l'intégralité des obligations des Parties relativement à leur objet. Aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés ou remis par les Parties ou tout contrat antérieur écrit ou oral, ou toutes correspondances intervenues entre les Parties, ne peut s'intégrer aux CGU.

### 19. **DIVISIBILITE**

La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une ou quelconque des stipulations des CGU n'emporte pas nullité, caducité, absence de force obligatoire ou inopposabilité des autres stipulations, qui conserveront tous leurs effets. Le Fournisseur s'efforcera de remplacer la ou les stipulations inapplicable(s) ou invalidée(s) par une stipulation valable ayant un impact économique identique ou similaire à celui de la stipulation nulle.

### 20. **DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

20.1 Les CGU sont soumises à la loi française.

20.2 En cas de différend, l'Utilisateur s'engage préalablement à toute autre démarche judiciaire ou extra-judiciaire, à contacter directement l'Acteur de Santé ou le Fournisseur par écrit (par e-mail ou par courrier, à l'adresse e-mail ou postale communiquée à l'article « Définitions » des CGU) afin de tenter de résoudre ce litige amiablement.

20.3 En cas d'échec, l'Utilisateur est informé qu'il peut choisir d'avoir recours gratuitement à la médiation et peut présenter ses réclamations éventuelles sur la plateforme de résolution des litiges mise en ligne par la Commission européenne à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

20.4 TOUTE CONTESTATION OU LITIGE RELATIF A LA FORMATION, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION OU LA FIN DES PRESENTES OU EN RELATION AVEC LES PRESENTES CGU ET QUI N'AURAIT PU ETRE RESOLU(E) AMIABLEMENT SERA SOUMIS AUX JURIDICTIONS LEGALEMENT COMPETENTES.